

18^{ème} Congrès de l'ADERSE

IAE Paris-Sorbonne Business School

Jeudi 31 mars et vendredi 1^{er} avril 2022

Appel à communications

Les paradoxes de la finance durable et responsable

La crise pandémique a rendu les parties prenantes de l'entreprise plus sensibles aux problématiques de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Elle a notamment modifié les comportements des épargnants, des investisseurs et des intermédiaires de la finance. Elle a influencé les pratiques des managers et les modes de fonctionnement des systèmes d'information, des organisations et des marchés. Mais ces influences paraissent encore incertaines ou contradictoires. Certaines d'entre elles sont de nature à remettre en question des théories financières ou managériales.

L'objet de ce colloque est de mettre en lumière les paradoxes qui sous-tendent les débats actuels sur la finance responsable et durable, la finance inclusive (sociale, sociétale, équitable, partenariale...) et la finance soutenable ("durable", environnementale...). Il vise à montrer que la levée de ces paradoxes exige de réinterroger certaines théories et/ou pratiques managériales. Ces paradoxes s'inscrivent, en effet, dans des champs aussi divers que ceux :

- de la finance solidaire, avec l'émission de *coronabonds*, des *OAT vertes*, l'octroi exceptionnel aux PME de prêts garantis par l'Etat et d'aides du fonds de solidarité, ainsi que le développement des investissements à impact ;
- de la finance publique, avec des aides financières aux sociétés cotées en bourse subordonnées à la suppression de dividendes aux actionnaires ;
- de la finance de marché, avec une diversification parfois difficilement déchiffrable et contrôlable de nouveaux véhicules financiers sous formes d'actions éthiques, d'obligations vertes, de fonds d'investissement socialement responsables ;

- de la finance comportementale, au travers des perceptions du risque, du traitement plus ou moins biaisé de l'information financière, des intelligences cognitive et émotionnelle des investisseurs;
- de la finance parallèle, avec, paradoxalement, de nouveaux acteurs relevant de la finance non régulée constituée de fonds d'investissement, de fonds de pension, de *hedge funds*, de gestionnaires d'actifs..., qui cherchent à « superformer » les marchés conventionnels avec des placements répondant aux critères ESG ;
- de l'économie monétaire, au travers de projets de création de nouvelles monnaies cryptées dédiées aux échanges de produits et de services socialement responsables ;
- des nouveaux statuts de l'entreprise , avec la mise en place, parfois problématique - comme dans le cas de Danone – d'entreprises à mission, à raison d'être ou à impact ;
- du pilotage intégré des performances globales de l'entreprise, au travers du traçage de données de plus en plus massives, de nouveaux systèmes d'aide à la décision, d'algorithmes d'Intelligence Artificielle plus ou moins biaisés et de modèles d'incitation financière du personnel plus ou moins efficaces ;
- du *reporting* financier ou extra-financier et des comptabilités environnementales, encadrés par des référentiels normatifs foisonnants et en constante évolution.

La liste de ces thèmes n'est pas exhaustive dans la mesure où l'émergence de la finance responsable et durable influence les différents champs du management des organisations, au-delà de la finance elle-même. Elle conditionne, en effet, tous les projets et les acteurs engagés dans la chaîne de valeur financière et extra-financière de l'entreprise.

Le traitement de ces problématiques implique de convoquer divers modèles et concepts socio-économiques, managériaux et financiers, portant notamment sur :

- les théories qui encadrent la RSE, comme la pyramide des responsabilités de Carroll (1991), les approches *business as usual* et *business as society* de Donaldson et Preston (1995), le modèle du développement soutenable de Glandwin et Kennely (1997), le modèle du *Triple Bottom Line* d'Elkington (1998)... ;
- la théorie des parties prenantes (*stakeholder theory*), initiée par Bearle et Means (1932) puis développée notamment par Freeman (1984)... ;
- les concepts de gouvernance partenariale (Rajan et Zingales, 1998), de valeur partenariale de l'entreprise (Charreaux et Desbrières, 1998), de *shareholder welfare* (Zingales & Hart, 2016), de *post-stakeholder value* (Pietrancosta, 2019) ;
- les notions d'Investisseur Socialement Responsable (ISR) de Porter et Kramer (2001) et de finance responsable (Gollier, 2019);
- les modèles des coûts cachés et de la Tétranormalisation (Savall et Zardet, 2005) ;
- les modèles de l'alignement stratégique (*Strategic Alignment Model* ou *SAM*) proposé par Henderson et Venkatraman (1993) et du tableau de bord prospectif soutenable (*Sustainable Balanced Scorecard* ou *SBSC*) conçu par Kaplan et Norton (2011) ;
- les constructions de la comptabilité et de l'audit environnementaux (Power, 1997).

Les recherches portant sur les implications théoriques et sur les illustrations pratiques de ces mutations, ainsi que sur leurs effets sur le management responsable des entreprises et la régulation équitable des marchés, sont attendues dans le cadre du colloque 2022 de l'ADERSE.

Principales références

- Bowen H., *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper & Row, 1953.
- Carroll A. , A three dimensional conceptual model of corporate social performance, *Academy of management review*, Vol. 4, No 4, 1979.
- Berle A. A., Means G, *The Modern Corporation and the Private Property*, New York, Mc Millan, 1932.
- Donaldson T., Preston L.E., The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence and Implications, *Academy of Management Review*, vol. 20(1), 1995
- Elkington J., *Cannibals with Forks : the Triple Bottom Line of 21st Century Business*, New Society Publishers, 1998.
- Freeman E., *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Massachussets, Pittman Publishing Inc, 1984.
- Glandwin T. et Kennely J., Sustainable development: a new paradigm for management theory and practice, *Business and Natural Environment*, 1997.
- Gollier Ch., *Finance responsable pour une société meilleure*, PUF, 2019.
- Henderson J., Venkatraman N., Strategic alignment : Leveraging information technology for transforming organizations, *IBM systems journal* Vol 32, n°1, 1993.
- Kaplan R.S. et Norton D.P., *L'alignement stratégique*, Eyrolles, 2011.
- La Porta R. et al., Trust in Large Organizations, *American Economic Review, papers and proceedings*, 1996.
- Pesqueux Y., La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE): la " vieille " RSE d'avant les Accords de Paris de 2015 et de la pandémie covid-19 de 2020. France. 2020. halshs-02543029v2
- Pietrancosta A., Intérêt social et raison d'être, *Réalités industrielles*, novembre 2019.
- Pluchart J.-J. et Mellios C. (dir.), *Le Shadowbanking, Qu'est-ce que la finance parallèle ? Quel est son rôle ? Comment la réguler ?* Eyrolles 2015
- Porter M.E., Kramer M.R., « Strategy and Society. The Link between Competitive Advantage and Corporate Social Responsibility », *Harvard Business Review*, 2001.
- Power M., Expertise and the construction of relevance: accountants and environmental audit. *Accounting, Organizations and Society* 22 (2): 1997
- Savall H. et Zardet V., *Tétranormalisation. Défis et Dynamiques*, Economica, 2005.
- Zingales O. et Hart L., Companies Should Maximize Shareholder Welfare Not Market Value, *Journal of Law, Finance, and Accounting*, octobre 2016.

Compléments à la thématique centrale du congrès

Les 6 thèmes permanents de recherche de l'ADERSE pourront être également abordés :

- **Responsabilité sociale des universités** - B. Rolland, Pr Université de Haute Alsace et M. Bonnet, Pr émérite de l'Université Lyon 3 (IAE Lyon)
- **Tétranormalisation** - H. Savall, Pr émérite de l'Université Lyon 3 IAE Lyon (IAE Lyon)
- **Engagement responsable et la gestion des risques** - B. Guillon, MCF HDR, Université de Pau et des pays de l'Adour
- **Performance globale** - J.-J. Pluchart, Pr émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (École de Management de la Sorbonne)
- **Capitalisme et humanisme** - Z. Yanat, Pr HDR, ISTECH Paris
- **Comptabilité élargie** - P. Baret, Pr HDR, La Rochelle Business School – ExceliaGroup.

Comité scientifique

Les communications seront évaluées, en double aveugle, par les membres du comité scientifique permanent de l'ADERSE (cf. site de l'ADERSE) et/ou les enseignants-chercheurs suivants de Sorbonne Business School (UFR et IAE) et de l'Université Paris-Dauphine :

- Hubert de La Bruslerie, Professeur émérite de l'Université Paris-Dauphine
- Jérôme Caby, Professeur des universités (IAE Paris-Sorbonne), Délégué Général de la FNEGE
- Philippe Dessertine, Professeur des universités (IAE Paris-Sorbonne), Directeur de l'Institut de la Haute Finance (IFG)
- Isabelle Cadet, Maître de conférences (IAE Paris-Sorbonne)
- Philippe Eynaud, Professeur des universités (IAE Paris-Sorbonne)
- Patrick Gilbert, Professeur émérite de l'IAE Paris-Sorbonne
- Eric Lamarque, Professeur des universités et Directeur de l'IAE Paris-Sorbonne
- Jean-Paul Laurent, Professeur des universités (EMS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Constantin Mellios, Professeur des universités (EMS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Florent Noël, Professeur des universités (IAE Paris Sorbonne)
- Patrick Piget, Maître de conférences (EMS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Jean-Jacques Pluchart, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Nathalie Raulet-Croset, Professeur des universités (IAE Paris-Sorbonne)
- Géraldine Schmidt, Professeur des universités (IAE Paris-Sorbonne)
- Nathalie Stempak-Lallemand, Maître de conférences (IAE Paris-Sorbonne)
- Philippe Touron, Professeur des universités (EMS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Ydriss Ziane, Maître de conférences, HDR (IAE Paris Sorbonne)

Calendrier du congrès (dates limites)

- **Envoi d'un projet de communication :** 15 décembre 2021
- Réponse des évaluateurs : 15 janvier 2022
- Envoi de la communication définitive : 28 février 2022
- Date limite d'inscription : 7 mars 2022
- **18^{ème} Congrès à l'IAE Paris-Sorbonne :** 31 mars - 1^{er} avril 2022

Contacts : organisateurs du 18^{ème} Congrès de l'ADERSE

Isabelle Cadet (IAE Paris)
isabelle.cadet@iae.pantheonsorbonne.fr

Jean-Jacques Pluchart (Université Paris 1)
jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr

Lieu du Congrès

IAE Paris Sorbonne Business School, 12 rue Jean-Antoine de Baïf 75013 Paris (Bât D, 1^{er} étage).



IAE Paris-Sorbonne Business School

Format des communications

- **Projet de communication :**
 - **Document 1** : indiquer titre/ coordonnées et statuts du ou des auteurs/résumé de 15 lignes/5 mots-clés en français et en anglais
 - **Document 2 (anonyme)** : mettre en page 1 : titre/ résumé/ mots- clés ; en pages 2 et 3 : problématique/ état de l'art synthétique/ méthodologie mobilisée/ contribution à la recherche ; en pages 4 et 5 : plan détaillé/ bibliographie abrégée (20 principales références)

Les communications sont acceptées sur la base du projet de communication.

- **Version définitive complètement rédigée des communications retenues :**

Les éditeurs acceptant des articles de longueur variable et utilisant des formats différents, les organisateurs de ce 18^{ème} Congrès ont pour seule exigence le respect de la feuille de style suivante :

 - Format A4
 - document **doc ou docx** (pas de pdf)
 - marges standard (2,5 cm)
 - times new roman 12 (texte) ou 14 (titres)
 - références bibliographiques (idem à l'appel à communication)
 - numérotation des pages (en bas à droite)

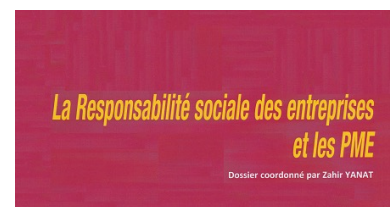
Cas particulier des soumissions d'études de cas : suivre les normes éditoriales de la revue Recherche et Cas en Sciences de Gestion sur <http://revuecasgestion.com/>

Envoi des communications par courriel à ADERSE2022@univ-paris1.fr

Publications

Les meilleures communications seront proposées dans un **ouvrage collectif à paraître aux éditions Eska** ou bien pour évaluation aux cinq revues académiques partenaires de l'ADERSE :

- Revue Recherches en Sciences de Gestion - Management Sciences - Ciencias de Gestion (FNEGE rang 3, AERES B),
- Management et Sciences Sociales (FNEGE, rang 4),
- Revue Recherche et Cas en Sciences de Gestion (FNEGE, rang 4),
- Society and Business Review (FNEGE, rang 4, AERES C),
- Vie & Sciences de l'Entreprise (FNEGE, Revue émergente)



<http://www.aderse.org>

Prix de thèse 2022 international de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE

Réseau de chercheurs pluridisciplinaire, l'ADERSE (Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche sur la responsabilité sociale de l'entreprise) promeut la responsabilité sociale de l'entreprise dans les cursus de formation supérieure au management, ainsi que dans la recherche en gestion.

En partenariat avec l'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises), l'ADERSE délivre chaque année le Prix de la meilleure thèse.



L'édition 2022 accueille les nouveaux docteurs en sciences de gestion et en sciences sociales ayant soutenu leur thèse en 2021 en RSE et développement durable (DD) dans une université **française ou étrangère**.

Les candidats devront envoyer, au plus tard le **15 janvier 2022** :

- une version électronique de leur thèse (au format PDF) ;
- une synthèse, obligatoirement au format .doc ou .docx, indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion et la bibliographie ;
- les rapports de soutenance.

Pour les thèses en langue étrangère, une note de synthèse de 2 pages en **français** devra être également envoyée.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration de l'ORSE et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établit un classement des lauréats en fonction des critères suivants :

- **l'originalité et**
- **les qualités académiques de la thèse, ainsi que**
- **les apports aux pratiques managériales et sociétales dans le domaine RSE/DD.**

La Cérémonie de remise des Prix aura lieu durant le Congrès.

Envoi des candidatures par courriel à **ADERSE2022@univ-paris1.fr**